

A travers les sociétés féminines

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **6 (1918)**

Heft 70

PDF erstellt am: **16.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-253623>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

BERNE. — La Section de Berne a organisé des cours d'instruction générale pour femmes et jeunes filles de mai à juillet de cette année. Ils ont été suivis avec beaucoup d'intérêt et de régularité. — Quatre cours simultanés ont traité des chapitres choisis de la *littérature suisse*, de l'*hygiène*, de *chimie pratique* et de *psychologie* et de *pédagogie*. Chacune des 4 conférencières (membres de notre Société) avait 5 soirées à sa disposition. Le nombre des auditrices (prix du cours fr. 5) fut de 40 en moyenne, de manière à ce que les 4 cours ont compté environ 140 participantes, dont plusieurs ont suivi deux des cours. — Les discussions spontanées et vivantes qui suivirent quelques-unes des soirées ont prouvé que les femmes sentent le besoin de s'instruire, et sont reconnaissantes de la nourriture intellectuelle qu'on leur offre. Les conférencières, de leur côté, étaient heureuses d'avoir l'occasion de présenter leurs connaissances à un auditoire mûri et désireux d'apprendre. Voilà sans doute l'avantage de ces cours : ils font surmonter aux femmes elles-mêmes la méfiance qu'elles portent souvent au travail féminin en matière scientifique, et ils encouragent celles qui ont fait des études à les continuer et à mettre leur savoir au service des autres en tirant du vaste domaine de leur science ce qui peut avoir une valeur réelle et pratique dans la vie de toute femme. — La Société pour le Suffrage féminin, encouragée par ce beau résultat, compte reprendre ces cours l'été prochain avec un nouveau programme de travail.

Dr A.-L. G.

— La loi bernoise sur les impôts a passé le 7 juillet avec une majorité écrasante. Nous sommes heureuses de penser que nous avons selon la mesure de notre force contribué à ce résultat. — En suite de notre nouvelle loi communale, une femme a été nommée membre de la Commission de l'Ecole secondaire de jeunes filles de la ville de Berne.

A. L.

A travers les Sociétés féminines

Genève. — *Union des Femmes. (Résumé des rapports annuels.)* — Malgré les circonstances matérielles difficiles de l'hiver 1917-1918, et la disette de charbon, qui a empêché de chauffer le local durant trois jours par semaine, la vie de l'Union a été intense cette année, et le Comité, au cours des 34 séances qu'il a tenues, a été appelé à s'occuper de tant de sujets divers qu'il est impossible de les énumérer tous ici. Ses préoccupations peuvent toutefois se classer en deux catégories : sujets d'ordre national, et sujets d'ordre civique. Soit contribuer, en tant que femmes, à affirmer l'unité du pays, à le faire mieux connaître et mieux aimer, d'une part, et, d'autre part, préparer la femme à la vie collective et à la compréhension de ses responsabilités. A la première catégorie appartiennent les causeries données aux théâtres de membres de février, de mars et d'avril, sur le *canton des Grisons* (M. Velleman), les *langues nationales* (Mme Walter), et *Johanna Spiry* (M^{lle} Haltenhoff), les trois conférences si documentées de M. Ch. Clerc sur *Quelques écrivains suisses-allemands contemporains*, l'analyse par M^{lle} Meyer de l'ouvrage de M. Ragaz, *La nouvelle Suisse* ; à la seconde, avec la signature de la lettre collective au Grand Conseil, pour soutenir le principe du suffrage féminin, et l'adhésion de l'Union à la Société genevoise de la Paix, la conférence de M^{lle} L. Dutoit, lors de l'Assemblée générale d'hiver, sur ce beau sujet : *Féminisme et patriotisme* ; puis une réunion consultative de mères de famille et de maîtresses d'école pour étudier le meilleur moyen d'éveiller chez la femme le sens de sa responsabilité civique ; et enfin la série de séances qui en a découlé, toutes consacrées à l'examen objectif et à la discussion de questions qui se posaient au même moment devant l'opinion publique ou devant les électeurs cantonaux et fédéraux (le prix du lait, l'organisation judiciaire, l'impôt fédéral direct, la navigation fluviale, la nouvelle loi sur les routes et constructions, etc.). — Ces préoccupations sont venues s'ajouter

à celles que l'on ne peut manquer de trouver dans une Union de Femmes : celle des sujets intéressant spécialement les femmes. Bon nombre de nos conférences y ont eu trait ; celles de M. Demole sur *la Tutelle*, de M^{me} Ad. Hoffmann sur *le Code pénal* (au sujet duquel l'Union a naturellement signé la pétition féministe aux Chambres fédérales), de M^{lle} Gourd sur *Quelques féministes genevoises d'autrefois*, et sur les résultats à Genève de l'enquête entreprise à la demande de l'Association pour le Suffrage sur les salaires comparés des hommes et des femmes faisant le même travail, de M^{lle} Duvillard sur *les Restaurants sans alcool de Zurich*, de M^{lle} Ostermann sur *le Home international des Jeunes Filles à Leysin*, de M^{me} Cruppi, enfin, sur les nouveaux métiers ouverts en France aux femmes obligées de par la guerre de gagner leur vie, etc. Mais l'Union a agi dans ce domaine autrement encore que par des conférences, et, inspirée de cet esprit, elle a fait de nombreuses démarches en signalant par exemple au Service d'Hygiène une maison dans un état tel de dangereuse malpropreté qu'il a fallu l'évacuer, puis la démolir ; en faisant entrer une femme dans le Conseil d'administration de la Société Coopérative de Consommation ; en protestant auprès d'une agence de publicité contre le flot montant des annonces immorales, etc., etc. L'Union, qui fait toujours partie du Groupe coopératif de vacances de la *Capucine*, s'est intéressée moralement et pécuniairement à la fondation du Home coopératif pour munitionnettes dit *Chez nous* ; elle a adhéré au Comité romand pour l'Hygiène Morale et Sociale, comme à la Société de l'Ecole d'Etudes sociales pour femmes et à la Fédération genevoise des Œuvres d'assistance et de prévoyance ; elle a contribué à la formation de la Commission des Ménagères, dont l'idée première avait été suggérée à l'Assemblée générale de l'Alliance. Inutile de dire à ce propos que l'Union était représentée à cette Assemblée générale, ni qu'elle entretient les meilleurs rapports avec notre grande Fédération nationale, comme d'ailleurs avec de nombreuses Sociétés féminines genevoises, qui usent de son local, et contribuent ainsi à amener ce mouvement et cette interpénétration d'idées qui doit être le propre d'une Union des Femmes. Enfin, à celles qui trouveraient cette activité austère, il faut rappeler la soirée d'Escalade, donnée à deux reprises, et où de la musique patriotique a servi de cadre à une spirituelle fantaisie de M^{me} Emilie Gautier. — L'Union, qui a eu le regret de perdre 22 membres (9 par démission et 13 par décès), a reçu des souvenirs de plusieurs d'entre eux : citons spécialement le tableau à l'huile, tout empreint de poésie intime, de M^{lle} de Stoutz ; le piano neuf acheté en souvenir de M^{lle} C. Roch, la machine à écrire dont le legs de M^{me} Juillard a permis l'achat ; puis des meubles, des objets d'art, etc., sans oublier une somme de 600 fr., remise en souvenir de M^{lle} de Stoutz encore. — Bien que la bibliothèque ait été atteinte aussi par les événements, et obligée de fermer trois jours sur six, le nombre des membres de la Section de Lecture, loin de diminuer, a augmenté, ce qui a permis l'achat de plus de 60 nouveaux volumes pour la bibliothèque en 1917-1918. Des dons de brochures, journaux, etc. sont encore venus enrichir cette dernière, de même que la remarquable conférence de M. le prof. Werner sur *Emerson*, dont le résultat pécuniaire a été précieusement pour la caisse de la Section. Aussi celle-ci se charge-t-elle à l'avenir de tous les frais de reliure qui incombait auparavant à la Caisse Centrale. — La Section de Lecture a encore organisé, lors de son Assemblée générale, un charmant récital littéraire, avec le concours de M^{lle} Emilie Malan. — La Commission des Assurances, dont la fondation remonte à 1913, a continué son activité de propagande, et a eu la joie de lui voir porter des fruits. Des conférences et des causeries ont eu lieu dans divers milieux, à la campagne et dans des groupements féminins en ville ; de fréquents communiqués ont été passés à la presse, sans préjudice des articles de fond qu'ont publiés de nombreux journaux, tant quotidiens que revues spéciales. La plume de M^{me} Tissot-Haute-source, membre de la Commission, a été tout spécialement précieuse dans bien des cas, mais c'est M^{me} Gourd, présidente de la Commission, qui a rédigé une petite nouvelle de forme populaire, *Si j'avais su...*, qui a paru dans le journal antialcoolique *la Petite Lumière*, et dont le tirage à part constitue un excellent élément de propagande pour le principe de la mutualité : l'expérience l'a prouvé. — L'Ouvroir a eu, durant cette année, une existence calme. Son déménagement, de son beau local de l'Ecole du Quai de la Poste, si généreusement prêté par l'Etat, à un entresol infiniment plus modeste sous-loué à l'Association pour le Bien des Aveugles, puis la fermeture de l'atelier de couture qui a concentré tout le travail sur le service de travail à domicile, ont été les faits les plus marquants de son hiver. Il n'en a pas moins continué de la sorte à fournir du travail à 200 ouvrières,

auxquelles il a payé pour près de 9000 fr. de salaires. Ce chiffre, comme celui des achats d'étoffes (3300 fr.), sans tenir compte des frais généraux, rend d'autant plus frappant le fait constaté pour la première fois cette année après trois ans et demi d'existence: c'est que l'Ouvroir fait ses frais, et chemine comme une maison de commerce bien ordonnée, cela grâce à sa trésorière M^{me} Kather, comme à sa directrice, si compétente et si dévouée, M^{me} Mathil. Grâce aussi, il faut bien le dire, aux nombreux amis qui lui viennent en aide par des achats, des commandes, et parmi lesquels il faut signaler en première ligne la Croix-Rouge genevoise. Il est intéressant de constater ainsi qu'une entreprise sur des bases sociales (salaire normal, suppression des intermédiaires, surveillance du travail au point de vue sanitaire...) peut vivre par elle-même, et il est intéressant que ce soit une œuvre dirigée et organisée exclusivement par des femmes. — Le Comité directeur de l'Ouvroir, toutefois, avait l'impression que depuis 1914 de nouveaux besoins avaient surgi, et qu'il existait toute une classe de femmes pour lesquelles l'Ouvroir ne pouvait rien, et auxquelles il importait de venir en aide: professeurs sans leçons, institutrices de retour de l'étranger et dépayssées dans leur ville natale, femmes de condition aisée ruinées par la guerre... Aussi créa-t-il un fonds spécial pour leur payer, par entente avec la Société de l'Enseignement libre, des leçons et des répétitions à des enfants peu fortunés, système qui donna d'excellents résultats, mais qui avait l'inconvénient de ne fournir que du travail temporaire. Le Comité de l'Ouvroir décida alors d'ouvrir un petit Bureau de placement, qui éviterait tout double emploi avec les Bureaux déjà existants, et dont l'utilité fut bien vite prouvée par les demandes qui affluèrent de toute part. M^{mes} F. et W. Borel, H. Fatio et Stouvenel, qui s'en occupent avec un inlassable dévouement, ont déjà eu la joie de faire une quinzaine de placements, ce qui promet pour l'avenir. — Le Secrétariat des Intérêts féminins est, lui aussi, un Benjamin des fondations de l'Union, mais il a déjà assez de travail derrière lui pour pouvoir fournir quelques chiffres de statistique. C'est ainsi qu'il a reçu 118 demandes, plus pour le dire en passant de la Suisse alémanique que des cantons romands où l'on ignore encore trop souvent son existence, qu'il a établi un fichier de 83 fiches concernant les sociétés, œuvres et institutions féminines et sociales de Genève, et qu'il a réuni, grâce à un don de la Section de Lecture, les premiers éléments d'une bibliothèque féministe et sociale, à laquelle on fait de plus en plus appel dans le public. Il reçoit également 19 journaux dont on peut consulter la collection sur place, a le dépôt de nombreuses brochures, et fonctionne comme Bureau de renseignements tant pour la Commission des Assurances que pour celle des Ménagères. Si l'on songe que ce Secrétariat, débutant modestement, n'occupe sa secrétaire, M^{lle} de Morsier, que durant deux après-midis par semaine, on se rendra compte que ces résultats sont appréciables. — De création encore plus récente est la Commission des Ménagères, qui a cependant déjà à son actif l'organisation de plusieurs bureaux de renseignements et de conférences d'économie publique et domestique. — En revanche, le Bureau auxiliaire de Surveillance a une vie plus longue derrière lui, puisque c'est ce groupement qui entreprit, en 1912, sur l'initiative de l'Union des Femmes et avec le concours de cette dernière, de payer une agente de police afin de prouver aux organes officiels intéressés l'utilité absolue de recourir dans certains cas aux services d'une femme. Ce programme est en bonne voie de réalisation: maintenant le Département de Justice et Police, non seulement subventionne l'agente, mais encore lui a installé un bureau à l'Hôtel de Ville. Il ne reste donc plus aux Sociétés, en attendant l'officialité complète, qu'à parfaire le traitement de l'agente et à subvenir à ses frais de bureau. Que l'activité de l'agente, M^{lle} Sibilin, soit utile, c'est ce dont personne ne doutera en parcourant les statistiques des démarches qu'elle a faites et des demandes qu'elle a reçues, aussi bien de particuliers, de Sociétés de relèvement, que du Département lui-même ou de la Chambre des Tutelles: 111 cas lui ont été soumis, dont 41 concernaient des étrangères et 70 des Suisses. Ces dernières étaient en majorité des Genevoises, puis des Bernoises, et cette forte proportion inusitée doit avoir sa cause dans l'industrie des munitions. Ce ne sont d'ailleurs pas uniquement des femmes et des jeunes filles dont M^{lle} Sibilin a à s'occuper, mais aussi des enfants, garçons et fillettes abandonnés, risquant de mal tourner, pour lesquels son concours est infiniment précieux. — Disons encore que la réunion de couture du mardi après midi, de fondation à l'Union, a travaillé pour les crèches, les colonies de vacances, l'Asile de Burligny et diverses autres œuvres, que son fonds d'achat a été alimenté par une charmante matinée littéraire et musicale, qui eut lieu au début de l'au-

tomne, et l'on pourra se convaincre qu'il est peu de domaines qui échappent, sinon à l'activité, du moins à l'intérêt de l'Union des Femmes de Genève.

Société d'utilité publique des Femmes suisses. — Les 17 et 18 juin s'est réunie à Zurich, à l'Aula de l'Université, la 30^{me} Assemblée générale de la Société d'utilité publique des Femmes suisses. Après un discours d'ouverture de la présidente, M^{lle} B. Trussel, le Dr Ischer de Berne, médecin représentant de la Croix-Rouge suisse, a parlé des *Organisations de prévoyance pour le personnel sanitaire suisse*, et a chaudement recommandé à toutes les femmes présentes de soutenir les efforts faits pour augmenter le bien-être des gardes-malades devenues malades à leur tour. Le point culminant de cette séance a été la magistrale conférence du pasteur Pfister sur ce sujet: *De l'auberge à la Maison du Peuple*, qui a servi d'introduction à une discussion extrêmement animée. La résolution suivante a été votée à l'unanimité: « La Société d'utilité publique des Femmes suisses, considérant que le grand nombre des auberges existantes nuit plutôt qu'il n'est utile au bien-être du peuple, demande aux autorités de prendre les mesures nécessaires législatives pour diminuer le nombre des patentes d'auberges. Elle considère la création de restaurants populaires sans alcool comme une pressante nécessité, et demande aux autorités comme à ses propres membres de travailler de toutes leurs forces à la création de maisons communales remplaçant les auberges. » — Les rapports des Commissions spéciales ont fourni l'ordre du jour de la séance du 18 juin. M^{lle} Dr Heer a tracé un tableau de l'école de gardes-malades et a montré les difficultés amenées par la guerre aussi bien pour cette école que pour l'Association des gardes-malades et l'Hôpital des femmes. Au nom de la Commission de la lutte contre la tuberculose, M^{me} Schmidt de Saint-Gall a parlé chaleureusement de la grande perte faite en la personne de M^{me} Monneron-Tissot, présidente de cette Commission; puis M^{lle} Bunzli, de Saint-Gall également, a dit le travail fécond de la Commission pour la protection de la femme et de l'enfant en créant 28 Commissions analogues en Suisse, qui sont en contact étroit et dans les meilleurs rapports avec l'Association suisse pour la Protection de la femme et de l'enfant. Elle a en particulier chaudement recommandé la création de « Petites Familles », qui, dans bien des cas, pourraient rendre les plus grands services. Le rapport de M^{me} Hauser-Hauser sur les récompenses aux domestiques, et celui de M^{me} Thut-Moser sur l'Ecole d'horticulture de Niederlenz, sont également encourageants et intéressants. — M^{me} Schmidt de Saint-Gall a été nommée présidente de la Commission pour la lutte contre la tuberculose, et M^{mes} Hirzeli de Davos et Appenzeller de Schaffhouse, membres de la Commission de l'Ecole des Gardes-malades.

B. B.

Lausanne. — Foyer du travail féminin. — Le rapport qui vient de paraître sur l'activité du Foyer de Lausanne en 1917 mentionne en première ligne, comme on peut bien s'y attendre, les difficultés économiques de tout ordre qui ont fondu sur cette utile institution dans ces temps si durs. Trouver des vivres en quantité suffisante, et à des prix qui n'obligent pas à augmenter tellement ceux des repas qu'ils deviennent inabordable aux consommatrices les plus intéressantes... tel est le problème qui se pose devant toutes les institutions de ce genre. Grâce toutefois au concours du Bureau cantonal de ravitaillement, et à la Centrale des Charbons de Bâle, qui a considéré le Foyer comme société d'utilité publique, le Foyer a pu non seulement vivre cette année encore, mais la moyenne journalière des repas servis n'a pas diminué, et a même augmenté sur la moyenne des années précédentes. (En 1911, seconde année d'activité, cette moyenne était de 51 repas, de 105 en 1914, l'année de la guerre, de 152 en 1917.) Le prix moyen de ces repas est de 80 centimes, en augmentation de 10 centimes sur l'année précédente. Bien que le solde annuel ait été encore de 1400 fr., l'Assemblée a décidé de ne pas distribuer de dividende aux actionnaires, et de consacrer les réserves une fois faites, une somme d'environ 300 fr. à assurer le personnel contre la maladie. On ne peut qu'applaudir à cette sage décision, qui prouve une fois de plus combien la question sociale préoccupe les administratrices du Foyer: une autre preuve en est la proposition faite par M^{me} Pelet, présidente, de faire appel aux principales sociétés féminines professionnelles de Lausanne (Société des gardes-malades, des sages-femmes, des employées de commerce, Femmes socialistes, etc.), dont les membres fréquentent le Foyer, pour créer un lien entre le Comité de direction et les habituées, dont les intérêts seraient ainsi représentés.